

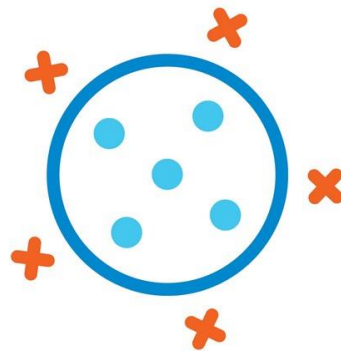
ASH 68 :

Magaly BERVILLER

Anne OTTER

Valérie GUYOT

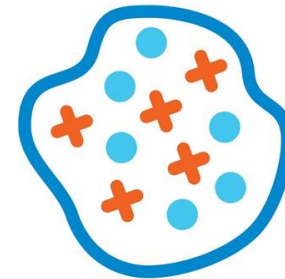
L'INCLUSION EN QUESTION...



EXCLUSION



INTEGRATION



INCLUSION

Comment définir l'inclusion scolaire ?

*« L'inclusion est ainsi envisagée comme un **processus** qui vise à prendre en compte la **diversité des besoins** de tous par une **participation** accrue à l'apprentissage, à la vie culturelle, à la vie communautaire et par une réduction du nombre de ceux qui sont exclus de l'éducation ou au sein même de l'éducation. Elle suppose de changer et **d'adapter les contenus, les approches, les structures et les stratégies...** »*

Principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation. Rapport UNESCO

L'inclusion, c'est ...

- Accepter la diversité comme postulat pédagogique
- Tenir compte de tous les apprenants, et ne pas cibler uniquement les exclus
- S'intéresser aux enfants scolarisés qui peuvent se sentir exclus
- Offrir un accès égal à l'éducation et aux apprentissages, prendre certaines dispositions à l'intention de certaines catégories d'enfants, sans les exclure (accessibilité des savoirs)

L'inclusion, ce n'est pas ...

- Faire évoluer uniquement l'enseignement spécialisé
- Répondre seulement à la diversité, mais également améliorer la qualité de l'éducation pour tous les apprenants
- Des classes et dispositifs adaptés, sans soutien aux élèves en classe ordinaire
- Répondre aux besoins d'un enfant au détriment d'un autre enfant

Du côté des élèves...

Les élèves se sentent inclus quand :

- Ils ont un sentiment d'appartenance envers leur établissement d'accueil
- Ils possèdent les ressources dont ils ont besoin
- Ils sont valorisés pour ce qu'ils sont
- **Ils peuvent participer à toutes les activités et apprendre de celles-ci**

Du côté des enseignants ...

Avoir une connaissance de l'élève

- Développer une « approche positive » du handicap
- Développer les capacités nécessaires pour identifier les besoins éducatifs particuliers

→ s'appuyer sur les personnes ressources

- Développer des connaissances qui permettront d'individualiser les méthodes d'enseignement

Définir un cadre d'accessibilité pédagogique

- Voir les différences entre les élèves comme des ressources pour soutenir l'apprentissage plutôt que comme des problèmes à surmonter
- Apprendre des tentatives faites, surmonter les obstacles de certains élèves et ensuite apporter des changements qui seront bénéfiques à l'ensemble des élèves
- Fournir des occasions d'interactions quotidiennes avec tous les élèves : en binôme, en petit groupe, avec l'ensemble de la classe...



Importance du
PROJET INDIVIDUEL

Le PI, c'est ...

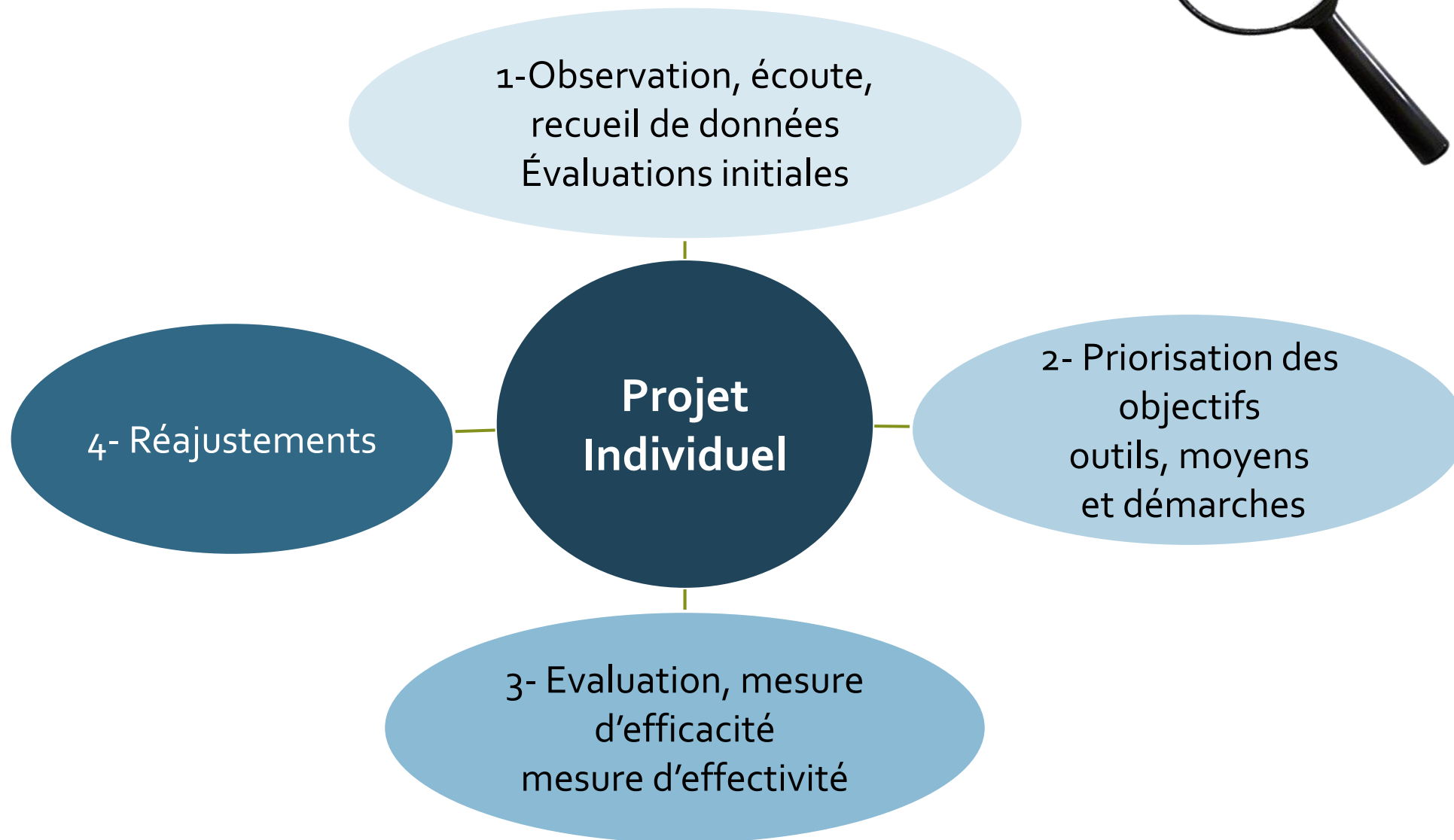
Réaliser
« un menu à la carte »
finalisé et compris
par l'élève



Assurer la « traçabilité »
pédagogique de l'élève
ainsi que
la continuité de son parcours

Assurer un vecteur de communication
avec la famille
et les autres partenaires
intervenant auprès de l'élève

Analyse des différentes phases de la démarche de projet



Mise en œuvre à votre niveau :

Envisager les modalités d'évaluation * et procéder régulièrement aux réajustements

Définir vos pratiques pédagogiques : gestes professionnels du PE

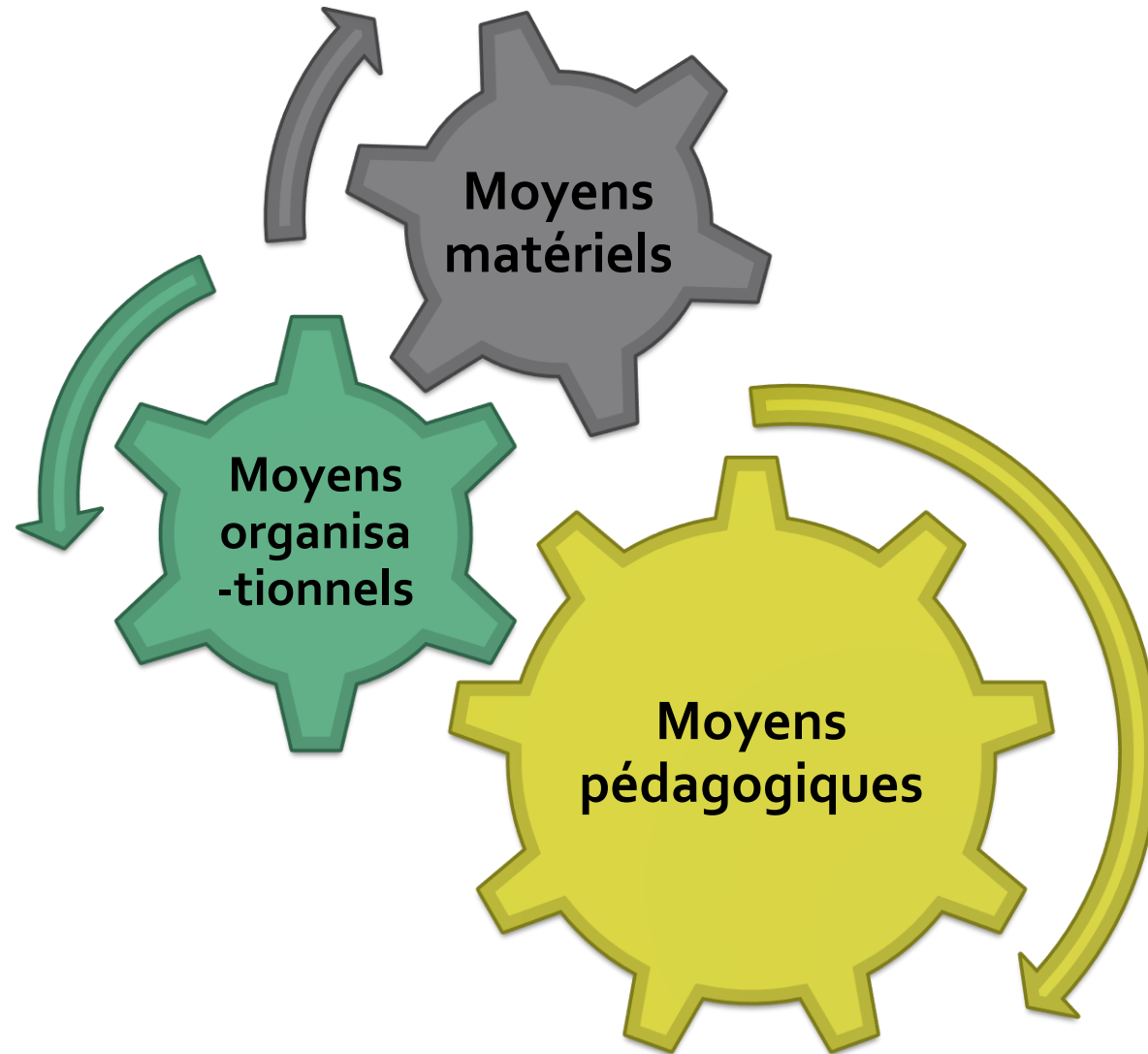


Etablir un constat de départ : observation et analyse de la situation, prendre appui sur les docs existants (PI, Gevasco, livrets sco, ...) et personnes ressources qui connaissent l'élève

Définir les objectifs et les attentes (en concertation avec autres partenaires si besoin)

Identifier les aides et supports pédagogiques, les aménagements favorables : adaptation et compensation des difficultés et troubles

Définir des stratégies et des moyens pour atteindre ses objectifs



Des modalités d'inclusion

Sources :

« L'école inclusive, un défi pour tous, », ESF Editeur

« L'inclusion en classe ordinaire », D.Ducharme

ASH 68

Questionnements et échanges

- Comment préparer l'inclusion? Quels outils ?
- Quand démarrer les inclusions ?
- Comment choisir les domaines d'inclusion ?
- Comment définir les fréquences d'inclusion ?
- Comment définir la durée d'une inclusion ?
- Quelles formes peut prendre l'inclusion ?
- Comment gérer l'inclusion au quotidien ?
- Quel est le rôle de l'AESH ?
- Comment évaluer la réussite ou l'échec d'une inclusion ?
- ...

➤ **Quand démarrer les inclusions ?**

- **Le plus tôt possible pour les anciens élèves**

Ce qui permet aux élèves de profiter de la dynamique de la classe d'accueil et d'appartenir au groupe des pairs.

- **Progressivement avec les nouveaux élèves.**

L'enseignant doit prendre le temps nécessaire pour connaître ses élèves (évaluations initiales, besoins, capacités, degré d'autonomie...) et les envies de ceux-ci (entretiens individuels).

- ...

➤ Comment choisir les domaines d'inclusion ?

- S'assurer que l'élève ait :
 - un niveau de scolarisation suffisant avec le niveau d'enseignement proposé
 - suffisamment autonomie dans ses déplacements
 - un comportement compatible avec une inclusion
- S'entretenir avec les enseignants pour choisir ***une classe adaptée*** et ***prête*** à accueillir un ou plusieurs élèves.
- Proposer des inclusions chez des enseignants ***volontaires*** et ***disponibles***.
- ...

➤ Comment définir les fréquences d'inclusion ?

- La fréquence d'inclusion est variable, selon :
 - Les possibilités d'accueil de la classe ordinaire *
 - la capacité de l'élève à s'adapter aux inclusions
 - les capacités scolaires de l'élève
- ...

➤ Comment définir la durée des inclusions ?

- Les inclusions peuvent être :
 - ponctuelles
 - trimestrielles
 - annuelles
 - en lien avec le projet d'une classe ordinaire
- La durée des inclusions doit être discutée et préparée avec l'enseignant d'accueil. Vous pouvez convenir d'une période d'essai (élève/prof d'accueil)

→ Les inclusions doivent être inscrites dans le PPS/PI de l'élève

➤ Quelles modalités peuvent prendre les inclusions ?

L'inclusion individuelle est la plus recherchée.

Elle permet à l'élève d'avoir sa place et d'être reconnu dans sa singularité

L'inclusion en petit groupe (2 ou 3 élèves) permet un soutien réciproque entre les élèves et limite l'anxiété.

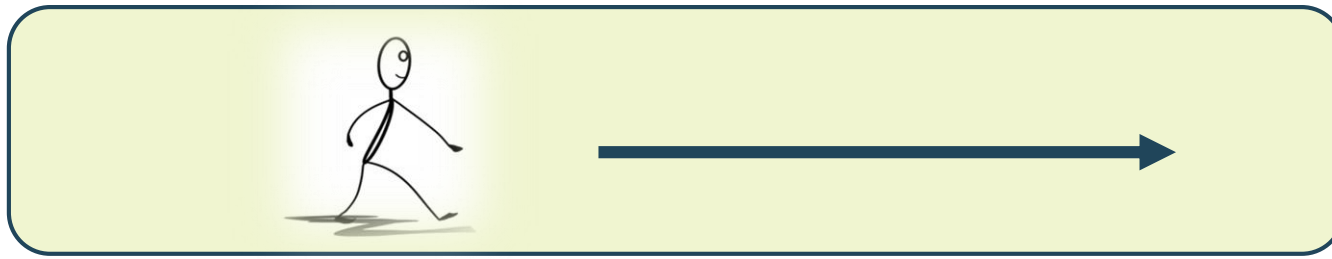
Elle peut limiter les échanges avec les autres élèves de la classe d'accueil.

L'inclusion collective avec une classe ordinaire.

Elle permet un travail collaboratif entre les élèves sur un projet commun.

Elle favorise le co-enseignement

Elle fait « rayonner » le dispositif/la structure.



Avant l'inclusion ...

Le rôle de l'enseignant spé :

- Prévenir les parents (réunion de rentrée, entretien)
- Bien présenter le ou les élèves à l'enseignant d'accueil
- Fixer les objectifs de l'inclusion et expliciter les modalités (élaborer un « contrat »)
- Présenter explicitement ses attentes à l'AESH

Le rôle de l'enseignant d'accueil :

- S'informer sur les points de vigilance concernant l'élève à inclure
- S'adapter à l'élève
- Adapter ses exigences, les supports, les évaluations ...

Le rôle du directeur d'école et de l'équipe pédagogique:

ASH 68 Construire le projet ensemble, réfléchir et le mener conjointement (parcours)



Pendant l'inclusion ...

Le rôle de l'enseignant spé :

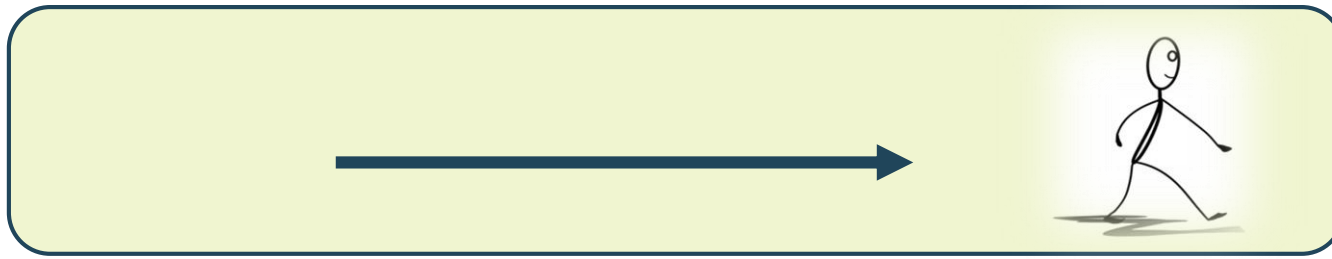
- Interrompre une inclusion si l'élève est en souffrance
- S'informer du travail effectué, proposer des adaptations, ...
- Soutenir l'élève dans son travail (compréhension, exercices, préparation aux évaluations...)

Le rôle de l'enseignant d'accueil :

- Rencontrer, communiquer régulièrement avec l'enseignant spé (bilan, réajustements, besoin...)
- S'assurer que l'élève dispose du matériel nécessaire, devoirs et leçons bien copiés,...
- Evaluer les compétences de l'élève en lien avec le LSU

Le rôle de l'AESH (s'il y en a un) :

- Accompagner si nécessaire les élèves pour rassurer, reformuler les consignes, ... sans nuire à la socialisation ni à l'autonomie
- Faire le lien entre l'enseignant de la classe d'accueil et l'enseignant du dispositif



Après l'inclusion ...

Le rôle de l'enseignant spé :

- Faire un bilan avec l'élève (individuel) et l'enseignant d'accueil
- Pointer les compétences abordées, et évaluées
- Informer les parents

Le rôle de l'enseignant d'accueil :

- Faire un bilan trimestriel / semestriel oral et écrit, expliciter les réussites et difficultés (évaluation formative)

→ L'enseignant de la classe d'accueil peut

- Remettre en cause les modalités de l'inclusion, donner son avis
- Refuser la poursuite des inclusions
- Promouvoir l'inclusion d'un élève auprès de ses collègues.

➤ Les indicateurs de réussite : le 1^{er} est l'élève lui-même. ...



- Envie de se rendre en inclusion
- Se fait de nouveaux camarades de classe
- Emet le souhait de bénéficier d'autres inclusions
- Fait et soigne le travail demandé
- Demande facilement de l'aide
- Partage volontiers son expérience
- Obtient de bons résultats, valide des compétences.



- Ne veut plus aller en inclusion
- Ne se détache pas de l'AESH
- Se rend malade avant d'aller en inclusion
- Absentéisme les jours d'inclusion
- Développe des problèmes relationnels avec les pairs
- Echec aux évaluations même adaptées
- Ne fournit aucun effort ni aucun travail personnel et ne se montre pas ou plus motivé

LES PARTENAIRES

Le coordonnateur de l'ULIS
Le chef d'établissement
L'adjoint au chef d'établissement
Le CPE et la vie scolaire
Le directeur adjoint chargé de la SEGPA
Les professeurs du collège
La famille
L'AESH
Les SESSAD et autres services de soins

Le coordonnateur du dispositif pilote le projet
de scolarisation et se place en qualité
de personne ressource auprès des partenaires



L'INCLUSION DES ÉLÈVES RELEVANT DE DISPOSITIFS PARTICULIERS



LES OBJECTIFS

- Mettre en œuvre le projet de scolarisation du jeune
- Construire un projet d'orientation
- Confirmer la place de l'élève dans le système ordinaire, dans le cadre de l'école inclusive

↳ Au regard de :

- La loi n° 2013595 du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République
- La circulaire n° 2016117 du 8-8-2016 sur les parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires



LES MISES EN ŒUVRE

↳ Protocole :

- Définir un projet pour le jeune dans le cadre d'un parcours évolutif
- Veiller à ce que le jeune comprenne l'intérêt pour lui d'aller en inclusion
- Définir les modalités dans une ESS, un PI, en réunion d'équipe, en concertation avec les partenaires
- Organiser des rencontres entre les partenaires : familles, élèves des autres classes, professeurs...
- Établir des conventions si besoin
- Lister et transmettre des outils aux partenaires pour faciliter l'inclusion

↳ Modalités :

- Formaliser les inclusions dans l'EDT
- Rédiger un contrat d'inclusion et une fiche de liaison, voire un cahier de suivi
- Formaliser les outils nécessaires, la présence ou non de l'AESH
- Lister et accompagner les adaptations à destination des professeurs d'accueil
- Accompagner le professeur d'accueil, préparer avec lui l'inclusion
- Gérer les retours d'inclusion, permettre à l'élève de donner son avis, son ressenti
- Prévoir des retours sur les apprentissages, la méthodologie mise en place en inclusion
- Prévoir les modalités du bilan d'inclusion entre les partenaires

DES MODALITÉS

↳ Variabilité de l'inclusion :

- Progressive
- A l'année, par périodes
- En fonction des programmations, des projets
- Avec ou sans support de la SEGPA
- En individuel, en binôme, en groupe de besoins
- Avec ou sans accompagnement de l'AESH

